

Programme Sportif Natation Course

Saison 2023-2024



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

Organisation Sportive

Interclubs Départementaux par équipe « Benjamins »

Dimanche 02 juin 2024

Centre Nautique de Saint-Priest

Interclubs par Equipes « Benjamins »

Date : Dimanche 02 juin 2024

2 Réunions
Bassin de 25 m :

**INTERCLUBS
« Benjamins »
Saint-Priest**

Lieu : Centre Nautique Pierre
Mendès France
33 Av. Pierre Mendès-France
69800 – St PRIEST

Classement au temps

**Filles et Garçons 12 ans / 13 ans
Filles et Garçons nées en 2012 / 2011**

Ouverture des Engagements :

Lundi 21 mai 2024

Clôture des Engagements :

Mercredi 29 mai 2024

Tarifs : **30€ par Equipe**

Envoi Serveur : J (dernier jour de compétition)

Publication Web : J+1

Règlement de compétition

Mode de Qualification et Organisation :

Cette configuration a pour objectif de poursuivre le parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes. L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des ligues, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental sur la formule identique des Interclubs (compétition déclarée en tant que telle). Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons) 100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon. Chaque nageur dispute deux épreuves individuelles, les quatre épreuves de 100 mètres sont donc nagées deux fois par chaque équipe. Classements au temps. Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) 4 x 200 nage libre, 4 x (100 4 nages individuel). Chaque nageur dispute les deux relais. Classements au temps. NB1 : Pour le 4 x (100 4 nages individuel), chaque relayeur réalise un 100 4 nages dans le respect des règles AQUA. Cette course sera déclarée dans le logiciel Extranat-Pocket comme un 4 x 100 4N Ind. NB2 : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la AQUA. Le jury est constitué par le comité organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat avant **le mercredi 29 mai 2024 minuit**. Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (deux 100 mètres) ainsi qu'aux deux relais. Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes. Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non. À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué

Le règlement financier des engagements sera fait par **le Comité trimestriellement**.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi 18h00 précédent la compétition et une ½ heure avant le début de la compétition.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Officiels :

Les clubs engagés doivent fournir des officiels, suivant le règlement ci-dessous :

Attention : Nouvelle règle mis en place au 1^{er} janvier 2024.

❖ **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**

❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : 1 officiel

❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : 2 officiels avec au moins un B ou juge sur les deux.

❖ 16 & plus par réunion : 3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement.**

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Espace des Sports - 28 rue Julien – 69003 LYON
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Catégories d'âges 2024

| Année de naissance | Age | | Catégorie | Correspondance Classe Scolaire |
|--------------------|----------------|-----|----------------------------|-----------------------------------|
| 2016 | 8 ans | | 11 ans et moins AVENIRS | CE1 |
| 2015 | 9 ans | A9 | | CE2 |
| 2014 | 10 ans | A10 | | CM1 |
| 2013 | 11 ans | A11 | | CM2 |
| 2012 | 12 ans | B12 | BENJAMINS | 6ème |
| 2011 | 13 ans | B13 | | 5ème |
| 2010 | 14 ans | J14 | JUNIORS | 4ème |
| 2009 | 15 ans | J15 | | 3ème |
| 2008 | 16 ans | J16 | | 2ème |
| 2007 | 17 ans | J17 | | 1ère |
| 2006 | 18 ans | J18 | | Terminale |
| 2005 et Avant | 19 ans et plus | | SENIORS | Post Bac |

Programme des INTERCLUBS « Benjamins »

| Dimanche Matin | Dimanche Après-midi |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Ouverture des portes : 8h30 | Ouverture des portes : 13h30 |
| 4 x 200 m NL Dames | 100 m brasse Dames |
| 4 x 200 m NL Messieurs | 100 m brasse Messieurs |
| | 100 m Nage Libre Dames |
| 100 m papillon Dames | 100 m Nage Libre Messieurs |
| 100 m papillon Messieurs | |
| 100 m dos Dames | 4 x (100 m 4 nages Ind.) Dames |
| 100 m dos Messieurs | 4 x (100 m 4 nages Ind.) Messieurs |
| | |